

**Postulat Philippe Vuillemin et consorts – La muséographie vaudoise doit se partager entre plusieurs sites remarquables du Canton**

*Texte déposé*

Dans le Dictionnaire Géographique de la Suisse de 1902, il est dit : « Pour qui vient du Nord, et ne connaît l'Antiquité que par des livres ou par les collections artificielles des grands musées, la visite d'Avenches, où musée et terrain ne forment qu'un tout et se complètent et se vivifient l'un l'autre, est une vraie révélation. C'est le premier contact avec l'Antiquité ».

Bien que le canton héberge plusieurs musées romains, le site d'Avenches est reconnu bien au-delà de ses frontières comme étant un lieu de première importance en matière de connaissances de l'Antiquité romaine. Mais Avenches, c'est aussi l'évêque Marius qui va faire la transition entre le monde antique et le haut Moyen-Âge en se déplaçant à Lausanne, même si jusque vers le X<sup>e</sup> siècle, la région Avenches-Payerne est un centre politique important.

Avenches demande depuis de nombreuses années à pouvoir héberger un ensemble muséographique de qualité, dans un bâtiment idoine, mettant en valeur la période suggérée ci-dessus.

Un excellent exemple est le musée romain germanique de Cologne, si bien réalisé que, par exemple, ses dizaines de lampes à huile qui pourraient lasser fascinent.

Le présent postulat demande au Conseil d'Etat de donner au Grand Conseil au travers d'un rapport, sa vision en matière muséologique pour mettre en évidence l'Histoire antique, mais pas seulement, de notre canton, à Lausanne comme ailleurs, mais aussi plus précisément à Avenches qui deviendrait ainsi un vrai pôle cantonal, national, voire international en la matière, par la construction d'un bâtiment rassemblant « antiquité et terrain ».

*Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.*

*(Signé) Philippe Vuillemin  
et 57 cosignataires*

*Développement*

**M. Philippe Vuillemin (PLR) :** — Au préalable, j'aimerais dire que nous avons recolté de nombreuses signatures pour le présent postulat et surtout associer Daniel Trolliet, qui n'était pas présent la semaine passée, mais avec qui nous avons travaillé de concert, durant les vacances de Pâques, pour la préparation de cet objet.

Votre serviteur faisait partie, à l'époque, de la Commission du Grand Conseil sur la culture. Il avait alors été beaucoup dit que la culture ne devait pas être uniquement lausanno-lausannoise, ce terme pouvant à l'extrême limite déborder sur les communes environnantes. Alors, si tel est le cas, il faut aussi se demander si tous les musées, à peu de choses près, doivent être concentrés dans le périmètre que je viens d'évoquer.

Il nous semble que le moment est venu de mener un débat public, parce qu'il semblerait qu'en catimini, on essaie de résoudre des problèmes de musée, mais sans viser le débat que ce sujet mérite au niveau de notre Grand Conseil. C'est pourquoi nous intitulons notre postulat « La muséographie vaudoise doit se partager entre plusieurs sites remarquables du canton. » Cela ne veut pas encore dire que votre serviteur roule pour le déplacement d'un quelconque musée — comme le Musée d'archéologie, par exemple — qui devrait se déplacer de Lausanne à Avenches. Non, ce n'est pas ce que nous voulons. Depuis de très nombreuses années, nous savons que si nous voulons mettre en

évidence le patrimoine important, connu et reconnu loin à la ronde d'Avenches-la-Romaine et voire même du haut Moyen-Age, il s'agit de réfléchir et de débattre sur la construction du musée demandée depuis longtemps. C'est pourquoi étant depuis toujours sensible à cette affaire — car je rappelle que ce n'est pas parce que l'on est député lausannois planté dans le sol et non hors-sol que l'on ne peut pas réfléchir à l'ensemble de son canton — que Daniel Trolliet et moi-même avons travaillé à ce postulat pour lequel nous vous remercions de nous avoir soutenus et dont nous nous réjouissons de débattre en commission.

**Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.**